

Monsieur le Président de l'Ordre de Médecins,

Nous allons bientôt entrer dans l'automne 2021 et nous devons nous y préparer dans l'incertitude de l'efficacité des vaccins expérimentaux sur les variants ainsi que sur la souche saisonnière 2021, sachant que rien n'a été fait, depuis 18 mois pour assurer la présence suffisante de personnel qualifié au chevet de malades gravement atteints.

Les vaccins sont en phase 3 d'essai clinique, ce qui ne permet pas d'avoir un recul et une confiance suffisante, ni de s'autoriser une utilisation aussi large qu'elle l'est actuellement en tenant compte de la prise de risque, encore moins pour les femmes enceintes et les moins de 20 ans<sup>1</sup>.

Nous n'avons aucune sécurité au sujet d'éventuels effets secondaires à long terme.

Nous avons aussi été informés de notions telles que l'ADE<sup>2</sup> (anticorps facilitateurs), et de l'évasion vaccinale<sup>3</sup>.

Nous avons pris connaissance de la lettre du Dr Geert Vanden Bossche<sup>4</sup> à l'OMS, recommandant de ne pas vacciner massivement lorsqu'un virus comme le coronavirus (virus à ARN qui mute facilement) est encore en circulation.

Les effets secondaires ne sont absolument pas renseignés auprès du grand public.

Beaucoup de personnes se font vacciner sans avoir reçu les informations adéquates ni même avoir eu un contact avec un médecin, ce qui va à l'encontre de la loi de 2002 sur les droits des patients, ainsi que de celle de 2004 régissant les essais cliniques.

Les médecins eux-mêmes ne disposent pas de toutes les informations nécessaires pour aider leurs patients à prendre une décision éclairée<sup>5</sup>.

La vaccination se fait sous pression (vacances, employeurs, ...), rendant la validité du consentement libre caduque et ce dans le mépris le plus total des droits du patient assurés par la loi de 2002.

Nul ne peut affirmer, aujourd'hui, que la vaccination sera efficace sur les futurs variants ni sur la souche saisonnière 2021. Les données israéliennes semblent même prouver l'inverse<sup>6</sup>.

Or, aucun politique n'a eu le courage nécessaire pour mettre sur la table un plan de soutien du système de soins de santé belge. Nous courrons donc potentiellement à la catastrophe, une fois de plus.

En tant que citoyens, nous observons que de nombreux médecins font l'objet de poursuites de votre part lorsqu'ils émettent des réserves quant à la vaccination, lorsqu'ils indiquent l'existence de traitements anti-covid à base d'ivermectine, d'hydroxychloroquine, d'azithromycine, de zinc, de vitamine D, ou encore lorsqu'ils remettent en question l'utilité des mesures gouvernementales.

---

<sup>1</sup> <https://www.catherinefrade.com/wp-content/uploads/2021/04/Éclairage-données-publiques-européennes-AMM-conditionnelles-4-vaccins-COVID-19-30-Mars-2021.pdf>

<sup>2</sup> <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/33113270/>

<sup>3</sup> [https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1931312821000445?fbclid=IwAR2HNcL\\_PjSbeKEMbM\\_shGbW6KHHFWxvisEPcDm5iNKoMQFCGIP9HwVmqs&via%3Dihub](https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1931312821000445?fbclid=IwAR2HNcL_PjSbeKEMbM_shGbW6KHHFWxvisEPcDm5iNKoMQFCGIP9HwVmqs&via%3Dihub)

<sup>4</sup> <http://newsnet.fr/186730>

<sup>5</sup> Réponse de Sciansano au Dr Yves Couvreur

<sup>6</sup> <https://www.i24news.tv/fr/actu/israel/1625383545-israel-coronavirus-le-nombre-de-patients-dans-un-etat-grave-augmente-peu-a-peu-malgre-la-vaccination>

Nous avons examiné, auprès de nombreux spécialistes et dans la littérature scientifique<sup>7</sup>, la validité des traitements alternatifs évoqués ci-dessus.

Il est incontestable qu'ils fonctionnent surtout en début de maladie et/ou en prévention.

Il n'est pas normal que des médecins craignent des poursuites de votre part pour avoir soigné leurs patients, vous qui devriez garantir notre liberté thérapeutique et nos droits de patients.

C'est même contraire à notre intérêt, au code de déontologie médicale et à la loi de 2002 sur les droits du patient.

C'est également contraire à l'objectif de santé publique annoncé par le gouvernement dont le but est de « sauver les hôpitaux de l'engorgement ».

Quel meilleur moyen d'éviter la surcharge hospitalière que de permettre aux médecins de première ligne de soigner leurs patients ?

Nous vous demandons de cesser toute forme de pression exercée sur nos médecins en vue de les orienter vers la solution unique vaccinale et de les empêcher de nous soigner de la meilleure façon qu'eux et nous jugeons adéquate.

Et en ce sens, si nous apprenons que nos médecins sont de nouveau inquiétés pour les motifs explicités plus haut, nous nous réservons le droit d'intenter contre vous une procédure judiciaire.

---

<sup>7</sup> <https://notrebondroit.be/bibliotheque-traitements>